



Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps

COMPTE RENDU COMITE DE DIRECTION

LUNDI 14 NOVEMBRE 2011

Membres présents :

Collège des élus : Anthony BAUD, Emile BREHIER, Annie FAVRE, Cyrille GALLAY, Jacqueline GARIN, Georges LAGRANGE, Flora MUFFAT

Collège des socioprofessionnels : Marie Thérèse BAUD, Jean Pierre BOUVET, Bruno BURNOUD, Marie LAGRANGE

Membres excusés : Thierry COFFY, Christelle MUDRY

Membres absents : Sylvain BAUD, Jean COLLET, Philippe ELOY, Rémi CULLAZ, Maryline GAILLARD, Sébastien TOURNIER, Vincent VOIRON

Autres personnes présentes : Leïla BONNET, Jean Louis AUGE

Début de la réunion à 18h30

Rappel ordre du jour :

- bilan budget 2011
- présentation et adoption budget 2012

Cf. documents joints

1- Bilan budget 2011 (cf. budget simplifié)

Remarque :

Mise en forme du budget remaniée pour permettre une meilleure lisibilité des dépenses et recettes liées aux différentes actions de l'OTVA :

1- Frais de fonctionnement : inchangés

2- Actions touristiques : division en 4 domaines, les 4 domaines d'intervention de l'OTVA :

- Accueil,
- Animation
- Commercialisation
- Promotion

+ une ligne « Partenariats »

Grandes lignes :

Budget 2011 – CA prévisionnel (au 14-11-11) = + 49 000€.

Pas de grande dépense à prévoir d'ici fin 2011 donc excédent possible en fin d'année.

La mise en place d'un modèle de communiqués de presse et quelques actions de promotion de dernière minute peuvent ainsi être envisagées (Fémina...) d'ici fin 2011

2- Présentation et adoption budget 2012 (cf. budgets officiels et simplifiés)

Remarque :

Reprise de la mise en forme remaniée pour permettre une meilleure lisibilité des dépenses et recettes liées aux différentes actions de l'OTVA (budget simplifié) :

1- Frais de fonctionnement : inchangés

2- Actions touristiques : division en 4 domaines, les 4 domaines d'intervention de l'OTVA :

- Accueil,
 - Animation
 - Commercialisation
 - Promotion
- + une ligne « Partenariats »

Grandes lignes **Dépenses**

1- Frais de fonctionnement

Personnel :

Estimation prenant en compte :

- 1% d'ancienneté pour tous (hors Lucette Jordan) + 2% d'augmentation de charges.
- CDD Leïla Bonnet renouvelé
- Coût de congé maladie et congé maternité Solène Ronco
- 1 saisonnière hiver + 3 saisonnières été

Estimation ne prenant pas en compte :

- Augmentations probables du point en janvier et en juillet
- Reversement des heures de Sandra travaillées pour le DDVA (visites guidées)

En outre, la taxe sur les salaires étant provisionnée sur un compte à part, à la demande du trésorier, elle n'apparaît plus sur le budget.

Frais de bâtiment et administratifs :

Inchangés. Malgré tout, un effort va être entrepris pour tenter de rationaliser les frais téléphoniques et d'internet

2- Actions touristiques

Accueil :

L'édition de guides pratiques reste une dépense importante. Malgré tout, elle doit être plus rationalisée et ciblée en fonction des types de clientèles. Revoir la division en saisonnalité.

Les frais d'envoi de documentation diminuent petit à petit. Malgré tout une marge peut être conservée pour permettre de développer certaines approches (envoi ciblé...)

Animation :

23000€ = 15000€ de dépenses + 3000€ pour le Biot + 5000€ pour l'organisation du challenge Vallée d'Aulps. Le reste des frais d'animation est pris directement en charge par les associations qui, par ailleurs, reversent 6000€ à l'OTVA (pour les animations non subventionnées par le contrat station, celui-ci ne prenant en charge que 9000€ sur les 15000€ de dépenses)

Commercialisation

- Aujourd'hui, la mise en place de séjours et leur gestion ne coûte rien à la structure (hors charges de personnel) et aucune marge n'est prise par l'office de tourisme sur ces produits. A réfléchir à l'avenir, l'idée étant de multiplier l'offre de séjours à moyen terme.
- La Carte d'hôte : elle n'a plus aucun impact aujourd'hui sur le versement ou non de la taxe de séjour. Les hébergeurs ne la diffusent pas et les offres diminuent au fur et à mesure. La gestion de cet outil est lourde au niveau du personnel et le bénéfice peu évident. Aujourd'hui, le stock de carte d'hôtes étant épuisé, un budget d'environ 2000€ serait nécessaire pour en refaire un stock important. Leïla Bonnet suggère la suppression de la carte d'hôte, ce qui explique le montant à 0€ sur cette ligne. Après une discussion portant sur les moyens de répression possibles concernant les 'mauvais payeurs',

Décision du comité de direction : suppression du système de carte d'hôte
Il est demandé cependant de cibler les mauvais payeurs et de leur renvoyer régulièrement des rappels à l'ordre.

- Concernant la mise en place d'une solution de commercialisation en direct sur le site internet, un budget d'environ 12000€ doit être envisagé, sous deux formes : soit en amputant dès aujourd'hui le budget promotion envisagé pour 2012 (soit 29000€), soit en envisageant de reporter 12000€ de l'excédent à venir sur une ligne d'investissement ou de promotion.

Décision du comité de direction : attendre le report de l'excédent probable pour envisager cette dépense

Promotion

Il est suggéré, dans ce budget, de donner une place plus importante à la communication presse et à internet, qu'à l'édition de brochures et aux insertions publicitaires qui pourront être diminuées.

Partenariats

Inchangé : correspond au paiement des adhésions aux différents organismes partenaires (Portes du Soleil, SIAC, UDOTSI)

Grandes lignes Recettes

1- Recettes des collectivités :

Budget inchangé.

Malgré tout, une augmentation de 1% à 2% de chaque participation (taux INSEE) permettrait de compenser les augmentations légales de personnel.

Cotisations envisageables :

- Participation CCVA : 37 944€
- Participation Montriond : 122 094€
- Participation Saint Jean d'Aulps : 148 512€
- Participation Le Biot : 21 114€
- Participation SITHD : 27 540€

Décision du comité de direction : Compte tenu des réticences des communes à augmenter leur participation, il est décidé de garder le budget inchangé et donc de reprendre les montants 2011, tel qu'indiqué sur le budget présenté.

2- Autres informations

- Contrat station moyenne montagne : partage de la subvention entre animations et promotion (idem 2011) : 29900€
- Versement d'une subvention du conseil général pour le Challenge de la Vallée d'Aulps (idem 2011) : 5000€
- Abandon du système de sponsoring pour les programmes d'animation, expliquant le montant de la ligne à 0€. Abandon décidé par la commission animation et **entérinée par le comité de direction**.
- Reversement électricité EDF Montriond : passage de 250 à 350€ pour une durée de trois ans. Convention trisannuelle à signer entre les deux parties.
- Reversement frais du personnel CCVA mis à disposition de l'OTVA : 6000€. Convention à signer entre les deux parties.

Adoption du budget :

Le budget, tel que présenté dans sa version comptable, est adopté à l'unanimité par le comité de direction et les documents légaux sont signés.

Fin de la réunion à 21h45.

Documents joints : Budget général et budget simplifié

Le Biot, le 14 novembre 2011

Le Président, Georges LAGRANGE